

Mise à jour de l'octroi de mer externe et interne de la Guyane: entrée en vigueur au 01/02/2024

Le 13/02/2024

Entrée en vigueur au 01/02/2024 de deux délibérations de la Guyane:

- délibération n° AP-2023-136 du 21 décembre 2023
- délibération n° AP-2023-137 du 21 décembre 2023